

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [gaudets1-cssrn-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7824dc182516f56f9de4927c>

Date d'obtention : 2025-04-09 19:41:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Démarrer la trousse sexto en rencontrant la personne dénonçant la situation
2. Remplir les étapes de la trousse sexto : Il est essentiel de ne pas voir les images, les questions permettront de comprendre le contexte
3. Prendre contact avec le policier scolaire afin de l'informer de la situation et ou selon si malveillant ou impulsif leur référer la situation

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Beaucoup de possibilités et chaque cas est différent.

Une différence est à faire entre acte malveillant et impulsif

Encore une fois, il est obligatoire de ne pas regarder les images

Il faut faire preuve d'ouverture et ne pas tomber dans le jugement

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer l'instigateur lorsqu'on juge que l'acte est malveillant car il faut lui dresser le portrait de la situation et lui saisir son cellulaire sans utiliser la grille. C'est une situation délicate, car nous ne sommes pas là pour porter un jugement, mais pour appliquer une démarche. Nos valeurs ne doivent pas entrer en ligne de compte.